N° 260

JANVIER
FÉVRIER
2023

L'envol MAG

L'ACTUALITÉ DE LA VILLE D'ANDRÉZIEUX-BOUTHÉON

MEILLEURS VOEUX 2023

chaleureuse ambitieuse épatante solidaire rassemblée responsable festive apaisée engagée

POUR UNE ANNÉE HAUTE EN COULEURS

P.13 MOBILITÉ DOUCE

P.22 BUDGET 2023

P.30 LE PORTRAIT : MARIE-THÉRÈSE MASSARD

l'envol MAG

L'ACTUALITÉ DE LA VILLE D'ANDRÉZIEUX-BOUTHÉON

13 **Ma ville et moi**
Pour une mobilité... douce !

22 **Grand angle**
Budget 2023

30 **Ma ville est épatante**
Le portrait :
Marie-Thérèse Massard

LA PHOTO DU MOIS

Visite surprise !

Le 30 décembre dernier, l'Amicale des sapeurs-pompiers d'Andrézieux-Bouthéon s'est rendue à l'Ehpad des Terrasses pour offrir des gourmandises aux aînés ainsi qu'au personnel de la structure.

4 LE MOIS EN IMAGES

10 ÉTAT CIVIL

12 PETITS ET GRANDS CHANTIERS

14 LA MÉTROPOLE ET MOI : C'EST DANS LES BACS

15 C'EST ECOL... O ! LE LABEL "E3D" DANS NOS ÉCOLES

16 THÉÂTRE DU PARC : POUR SE SENTIR PLUS VIVANT

18 MON BEAU CHÂTEAU, ROI DU FOREZ !

20 365 JOURS À VOS CÔTÉS

33 PORTRAIT D'ASSO : POUR MIEUX VIVRE, JARDINONS ENSEMBLE

34 ON FAIT QUOI DEMAIN ?

Directeur de la publication : Carl Incorvaia. **Rédaction / Photographie :** Sophie Delplanque, Déborah Moulin - **Conception** : Nathalie Cusset - **Crédits photos :** Ville d'Andrézieux-Bouthéon - **Crédits complémentaires :** p5 : Cross Moussa Barkaoui ©DR, p11 : RCAB ©DR, p2, 13, 22, 26, 28, 33 : ©Istock, p14 : infographie ©SEM, p16 : Dans les Bois ©Gilles Sabatier, 14 duos... ©Julie Cherki, Mauvaise graine @Bruno Deweale, Une histoire d'amour ©François Fonty, Les cartographies ©Marielle Pommier et Anne Corny, La rose des vents ©Jean-Pierre Dupraz, p18 : Château ©Éric Viou, p35 : Il nous faut... ©Laure Villain, Remember ©Cie La peau de l'ours, Smashed2 ©Camille Greenwell, Ineffable ©Nathalie Sternalski, p34 et 40 : photo d'Ana Bogdan : © Le Progrès / Rémy Perrin - Pour nous contacter : Service communication - Avenue du Parc - CS 10 032 - 42 161 Andrézieux-Bouthéon Cedex - Tél. 04 77 55 52 51 communication@andrezieux-boutheon.com - Dépôt légal : Janvier 2023 - ISSN 160-8107. Impression : Imprimerie Courand et associés.

\\ 2023, une « *bonne année* » ?

Une bonne année, c'est ce que nous souhaitons à l'ensemble de notre population.

Après trois années marquées par les restrictions, les obligations ou interdictions, nous nous trouvons confrontés à une envolée historique du coût des énergies et des matières premières. Cette dérive des prix vient s'ajouter aux craintes de pénuries alimentaires ou d'électricité, aux angoisses suscitées par la guerre aux portes de l'Europe et aux incertitudes liées au risque épidémique.
Cette conjoncture internationale est très préoccupante.

L'an dernier, nous avons connu un renouvellement de notre gouvernement et de l'Assemblée Nationale qui n'ont pas permis le retour à la sérénité.
Beaucoup de décisions essentielles en matière d'économie, d'écologie ou de société (retraite, santé, école, justice, sécurité...) sont reportées, vidées de sens ou bien légiférées par la force et ainsi bien difficiles à mettre en œuvre.
Sur le plan national, notre démocratie est en souffrance.

Localement, nous subissons et nous devons nous adapter à ce contexte.
La municipalité se doit d'appréhender la situation tout en préservant l'attractivité de la ville (gage de son développement et de ses recettes), assurant la solidarité au sein de la collectivité (les forts contribuant à protéger les plus faibles) et maintenant les actions de transition écologique engagées ou projetées.
Le budget 2023, présenté dans la présente édition de *l'Envol Mag*, est porté par ces objectifs.

Nous avons choisi de maintenir prioritairement nos investissements et notre offre de services publics, accessibles à tous, en quantité et en qualité.
Nous avons veillé à répartir équitablement les efforts entre les usagers, les propriétaires fonciers et les acteurs économiques.
Nous avons pris l'engagement de rester particulièrement attentifs aux plus précaires pour leur apporter aide et attention avec, notamment, un niveau soutenu de subventions aux associations.
Nous devons passer du discours et des belles intentions à une gestion responsable et pragmatique de la situation.
Il n'est donc pas facile de vous souhaiter, comme si de rien n'était, une « bonne année ».

Et pourtant, tout en installant notre plan d'économie et de sobriété énergétique, nous avons assuré l'organisation de festivités dans tous les quartiers et pour tous les publics.
Sans y renoncer, nous avons reporté le traditionnel repas des seniors et la réception festive des forces vives de la commune à des dates qui nous offriront des conditions moins hivernales.

Nous gardons confiance en l'avenir.

Nous sommes convaincus de notre capacité à résister. Nous avons la volonté d'agir ensemble et d'être solidaires face à l'adversité. Nous savons que notre commune va poursuivre sa mutation et connaitre de beaux événements festifs, culturels et sportifs.

Alors, oui, nous pouvons vous souhaiter une :
« Bonne et heureuse année 2023 ! ».

N'en doutez pas, nous serons plus que jamais à vos côtés pour que Andrézieux-Bouthéon soit et reste cette ville où il fait si bon vivre.

François Driol
maire d'Andrézieux-Bouthéon

Pour visionner la vidéo des vœux en ligne, flashez ce code :

De bons conseils

JEUDI 24 NOVEMBRE - Il y a parfois des conseils de bon sens qu'il est utile de rappeler à tous pour se prémunir des cambriolages et autres désagréments (arnaques internet, démarchages frauduleux..). La brigade de gendarmerie d'Andrézieux-Bouthéon était venue donner ces précieuses recommandations en la matière lors d'une réunion publique organisée au Kiosque. L'occasion de réévoquer également l'existence du dispositif Participation citoyenne (ex-voisins vigilants) auquel chacun peut s'inscrire. Renseignements à l'accueil de la mairie.

Borne sans limite

LUNDI 5 DÉCEMBRE - Le 6 novembre dernier, au Complexe d'animation des bords de Loire, le pâtissier Jean-Jacques Borne réussissait son pari fou : battre le record du monde de la plus haute pyramide de macarons en chocolat. Une opération solidaire et généreuse qui s'est soldée par la remise en mairie d'Andrézieux-Bouthéon d'un chèque de 10 000 € au profit de l'association Parm en vue de l'ouverture d'un restaurant Chromosome.

Le CLSPD fait le point

VENDREDI 9 DÉCEMBRE - Une fois par an, cette instance qui rassemble l'ensemble des acteurs impliqués dans les champs de la délinquance et de la sécurité dresse un état des lieux de la situation. Une opportunité pour la commune de présenter toutes les actions entreprises au quotidien (colos apprenantes, actions du relais emploi, ouverture d'un Espace Numérique Public...) pour prévenir toute forme de délinquance et améliorer la tranquillité publique.

Cross Moussa Barkaoui

DIMANCHE 11 DÉCEMBRE - Le froid de ce dimanche de décembre n'aura pas découragé les nombreux et valeureux coureurs venus prendre le départ sur les bords de Loire du cross Moussa Barkaoui, support aux championnats de la Loire de cross court. Florie Regnard et Eliseo Calemard ont, pour cette édition, pris la succession de Karine Pignol et Clément Garçonnet.

D'un grand secours

SAMEDI 10 DÉCEMBRE - Ils sont l'incarnation du courage, de l'entraide et de l'engagement. Nul doute que l'exemplarité des soldats du feu ne peut qu'inspirer les jeunes élus du Conseil municipal des enfants venus assister à la traditionnelle cérémonie de la Sainte-Barbe à la caserne d'Andrézieux-Bouthéon, en présence de François Driol, maire d'Andrézieux-Bouthéon et lui-même ancien pompier.

L'eau à la bouche

DÉCEMBRE ET JANVIER - Rillettes de canard au foie gras, pintade à la normande, poires Belle Hélène ou encore ballotin de chocolats, on en a l'eau à la bouche ! Décidément, nos aînés sont bien gâtés avec ce colis de Noël gourmand que la Ville d'Andrézieux-Bouthéon et le Centre Communal d'Action Sociale offrent, comme chaque année, aux plus de 70 ans. En format individuel ou pour un couple, cela représente 590 colis, distribués aux aînés de la commune.

Haut les cœurs !

Nos associations ont du cœur ! La preuve, une fois encore, avec le Collectif du cœur qui a procédé à la remise de cadeaux lors de son opération « Noël Solidaire » en décembre dernier, avec un passage apprécié au Foyer Adoma. Sur un autre registre, l'association Croq' La Vie, impliquée auprès des seniors, a offert quelques gourmandises aux résidents de l'Ehpad des Terrasses à l'occasion des vœux 2023.

Retour en images **sur un mois de décembre...**

FÉÉRIQUE

MUSICAL

MAGIQUE

GOURMAND

CRÉATIF

CONVIVIAL

SPORTIF

L'essentiel du conseil municipal

Retour sur la séance du 19 décembre 2022

— Vote du budget primitif 2023 *(Voir Grand angle pp 22-29)*

Un mois après le débat d'orientations budgétaires, le budget primitif a été soumis à l'approbation de l'assemblée. Pour l'année 2023, la section de fonctionnement, équilibrée en dépenses et en recettes s'élève à 22 159 000 € ; la section d'investissement, équilibrée en dépenses et en recettes, représente 8 940 000 €.

› **Adopté à 22 voix pour et 6 abstentions (Groupe Changeons de Cap)**

— Vote des tarifs 2023

Pour prendre en compte certaines évolutions (augmentation de l'énergie, matières premières...), la collectivité a souhaité réinterroger la tarification de certains de ses services. Afin de rester accessibles au plus grand nombre et notamment des plus fragiles, la municipalité a choisi de conserver des tarifs cohérents et attractifs, toujours particulièrement bas en comparaison des moyennes locales constatées.

› **Adopté à 23 voix pour et 5 contre (Groupe Changeons de Cap)**

— Vote des taux communaux d'imposition

Le contexte économique défavorable conduit la collectivité à augmenter la part communale de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) de 3 % pour l'année 2023, passant ainsi de 14,36 % à 14,79 %. Additionné au taux départemental d'imposition de 15,30 %, le taux de la TFPB s'établit donc à 30,09 % pour 2023, qui reste l'un des taux les plus bas du département parmi les communes de plus de 5 000 habitants. Le taux communal de la Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) reste de 30,02 %. Ces taux ont été soumis à l'approbation de l'assemblée.

› **Adopté à 23 voix pour et 5 contre (Groupe Changeons de cap)**

— Acquisition d'une parcelle

La société LOTIR Rhône-Alpes a fait part à la collectivité de son souhait de vendre une parcelle de 290 m², située à l'angle des rues Fernand Bonis et Jean Vende. La commune pourrait s'en porter acquéreur pour un montant de 110 000 € afin d'améliorer possiblement la visibilité du carrefour de la rue Fernand Bonis/rue Jean Vende et de créer un parking paysager.

› **Adopté à l'unanimité**

— Convention avec les sociétés Wikipower et Énergie Conseil et Optimisation

La collectivité envisage la mise en place d'un projet de groupement d'achat d'électricité d'origine renouvelable et de gaz naturel avec intégration de biométhane, à destination des particuliers et de professionnels de son territoire, par le biais des sociétés « Wikipower » et « Énergie Conseil et Optimisation ». Les termes de la convention d'accompagnement à conclure ont été soumis à approbation de l'assemblée.

› **Adopté à l'unanimité**

— Demande de renouvellement de classement du Conservatoire

La demande de renouvellement de classement du Conservatoire François Mazoyer auprès des services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et du Ministère de la culture a été soumise à l'approbation de l'assemblée.

› **Adopté à l'unanimité**

— DÉCISIONS

Marché de maîtrise d'œuvre
Signature d'un marché relatif à la maîtrise d'œuvre de l'Envol Stadium pour la création d'une tribune visiteur avec des vestiaires complémentaires, pour un montant de 46 000 € HT, passé avec le cabinet d'architecte Ruffel-Favier.

Partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignations
Avance remboursable Intracting d'un montant total de 1 500 000 € contractée auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour accompagner la Ville dans le financement d'un contrat de Performance énergétique sur le projet de modernisation de l'éclairage public sur la commune.

› **La prochaine séance de conseil municipal aura lieu le 6 février à 19 h, à l'Hôtel de Ville, diffusée en direct sur la page Facebook et sur YouTube.**

Enquête publique

Une enquête publique est ouverte pour la société Carrieres Thomas Granulas en vue d'obtenir le renouvellement de l'exploitation d'une carrière sur Craintilleux. Elle aura lieu du 23 janvier au 24 février prochains inclus. Les permanences du commissaire enquêteur ont lieu en mairie de Craintilleux.
Plus d'infos sur le registre numérique : www.registre-dematerialise.fr/4385/

Vous pouvez revoir cette séance sur notre chaîne YouTube ou depuis notre site web andrezieux-boutheon.com

\\ Un centre de tir **ouvert au public**

Inauguré en mars 2020, le centre de tir d'Andrézieux-Bouthéon, impacté par la crise sanitaire qui a retardé travaux et mise en service normalisée pour les usagers, n'a depuis jamais pu fonctionner normalement. Aujourd'hui, bonne nouvelle, les travaux achevés, il est enfin, à tous les niveaux, ouvert au public !

Depuis son inauguration en 2020, on peut dire que le centre de tir d'Andrézieux-Bouthéon aura connu bien des péripéties ! Aujourd'hui, près de trois ans plus tard, elles sont désormais derrière lui puisque l'équipement est maintenant pleinement accessible, ouvert au public et que des compétitions diverses s'y tiennent régulièrement. Ainsi, le tir sportif à air comprimé a pu prospérer dès que la commission de sécurité a validé, en octobre 2021, l'exploitation du premier étage. Grâce à ses membres titulaires de brevets fédéraux d'encadrement, le club résident, le Tir Sportif Loire Sud (TSLS), a développé son école de tir et la formation d'adultes néophytes qui se sont découverts une nouvelle passion. Ces deux dernières années, les championnats départementaux et régionaux, individuels et par équipes, concernant les écoles de tir, les clubs ou les individus, ont pu être organisés dans les locaux du centre de tir. Tous, usagers comme partenaires officiels (ligue régionale et comité), s'accordent à reconnaître l'équipement comme étant le mieux à même de remplir cet office à l'échelle de la région.

Premiers entraînements de la police municipale !

De lourds travaux correctifs, notamment concernant la gestion de la ventilation, ont dû néanmoins être réalisés par la Ville d'Andrézieux-Bouthéon afin de pallier les défauts de conception initiaux. Ces interventions ont retardé l'accessibilité des pas de tirs à balles du rez-de-chaussée et du niveau inférieur, destinés aux tireurs sportifs et professionnels. La sécurité de tous étant une exigence absolue pour la collectivité, les attentes en termes de protection de l'environnement ont été renforcées bien au-delà de ce qui avait été prévu à l'origine. Aujourd'hui, les pas de tir à balles sont enfin accessibles. La police municipale aura même eu la primeur du pas de tir force de sécurité pour un entraînement le 15 décembre dernier.

+ Vous êtes intéressé par le tir sportif ? Contactez le TSLS par mail à **contact@tsls.fr**.
+ À noter dans les agendas : le dernier week-end d'avril durant lequel se dérouleront les premières compétitions départementales à 25 et 50 m organisées par le TSLS : elles seront librement ouvertes aux spectateurs, profitez-en !

Un simulateur chasse/ball trap

Vous êtes tireur sportif, chasseur ou juste curieux d'essayer le simulateur chasse/ball trap de qualité olympique ? Sautez le pas et venez le tester, les moniteurs sauront s'adapter à vos attentes et motivations.

+ Renseignements et réservations auprès du centre de tir au 04 28 27 06 01 (du lundi au vendredi de 14 h à 17 h 40) ou par mail à : centredetir@andrezieux-boutheon.com

Le **bloc-notes**

Retrouvez ici les informations à venir concernant les services municipaux

Fermetures

— Château de Bouthéon

Fermé en janvier.
Réouverture le 1er février, du mardi au dimanche de 13 h 30 à 17 h 30 (dernières entrées à 16 h 45). Pendant les vacances scolaires, ouverture de 10 h à 17 h 30.

— EFI

Le service scolaire-périscolaire (Efi) sera fermé **du 6 au 10 février inclus.**

Permanences

— Médiatrice santé

Une médiatrice d'Aesio (accès aux droits santé et aux soins) est présente sur différents lieux de la commune. (Voir L'*Envol Mag* de décembre p.17) Prendre rendez-vous auprès de Sara Mkireb à smkireb@mutualite-loire.com

Inscriptions

— EMS

Les inscriptions à l'école municipale des sports (EMS) se poursuivent depuis votre portail famille. Renseignements auprès du service des sports au 04 77 26 24 80 ou sur le site web de la Ville, rubrique Activités et loisirs > La pratique de loisirs > L'école municipale des sports.

\\ Halte au **monoxyde de carbone**

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année près de 4 000 foyers en France, entraînant une centaine de décès. Il peut être émis par tous les appareils à combustion : chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée.

Pour éviter les intoxications, ayez plusieurs réflexes :
› Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
› Veillez à une bonne aération et ventilation de votre logement tout au long de l'année.
› Respectez les consignes d'utilisation de vos appareils à combustion.
› N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, four, brasero, barbecue, etc.
› Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.
Enfin, sachez qu'il existe sur le marché français des détecteurs de monoxyde de carbones à fixer ou portables (la norme européenne NF EN 50291 doit figurer sur l'emballage du produit).

+ Plus d'infos sur **www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/monoxyde-de-carbone**

État civil

Naissances

03/11 Rym, Maghnia, Marie-Thérèse TAGHANIMET
09/11 Emma GIBERT
16/11 Lilya LAAMARI
17/11 Leyla KIRBISLI
19/11 Ousman KONTÉ
20/11 Kalyx, Ewa, Bernard MAYOUD SCHWEITZER
25/11 Roméo THERON COLOMBIER
30/11 Elina, Diana, Andréa IVAN
01/12 Yacou, Aziz BAMBA
01/12 Manel OUNISSI
03/12 Mohammed IDRESS TAHIR
07/12 Liliane BENCHELLI
07/12 Ceyana CHEVALY
10/12 Sahra, Ilay UÇAR

Décès

01/11 Semanur BULUT
12/11 Gérard ALIN
14/11 Jeanne, Claudine PRÉTET veuve DARNE
18/11 Hélène, Mathilde BEAULIEU
03/12 André PENVEN
13/12 Nicolas, Pierre, Jean GARNIER
13/12 Madeleine, France VALETTE
13/12 Maria DE ALMEIDA épouse AFONSO
14/12 Richard, Jean, Yves FENON
15/12 Suzanne, Marie FRESSINET
20/12 Yvonne, Marie-Thérèse LIEVIN veuve MARTIN

Mariages

05/11 Mehmet, Okan KÖKOGLU et Zeynep SECEN
16/12 Jean-François, Dominique, Marie POTEL et Sarah MARCON

\\ Victoire !

Le 16 décembre dernier, le Rugby club d'Andrézieux-Bouthéon, présidé par Éric Trouillet, a été récompensé lors des 2e Victoires du Sport, organisées par le Comité départemental olympique et sportif (CDOS) et le département de la Loire. Cette distinction de « Meilleure équipe » fait écho à l'inoubliable saison du groupe senior en 2021-2022, qui évolue désormais en Fédérale 2, mais aussi à l'équipe féminine les « Jarjilles », tout aussi talentueuse.

\\ Mes vacances préférées

Le centre de loisirs municipal Sports' Vacances ouvrira ses portes du 6 au 17 février prochains. C'est le moment pour inscrire vos enfants pour un jour… ou tous les jours ! Durant les deux semaines des vacances de février, il propose de nombreuses activités sportives et de loisirs pour les 6-15 ans. Côté inscriptions, rien de plus simple : il suffit d'effectuer cette démarche depuis votre espace sur le portail famille. Ensuite, vous pouvez préinscrire votre enfant aux activités de votre choix. Lors des vacances, les enfants seront accueillis à l'école Paul Éluard, rue Alexandre Fleming, entre 7 h 30 et 9 h et le soir de 17 h à 18 h 30.

+ Renseignements auprès du service des sports au **04 77 36 24 80**.

La billetterie des JO est ouverte

Près de 10 millions de billets pour les Jeux Olympiques 2024 seront prochainement mis en vente. Et si vous tentiez votre chance pour décrocher votre ticket ? Les Jeux Olympiques d'été se tiendront en France pour la première fois depuis 100 ans. La vente de packs sur-mesure sera la première occasion d'acheter des billets pour les Jeux Olympiques. Ces packs vous permettront de sélectionner plusieurs sessions et d'assister à des compétitions dans des lieux d'exception. Pour tenter d'y accéder, créez votre compte Paris 2024, puis inscrivez-vous au tirage au sort sur le site tickets.paris2024.org Mais faites-vite, les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 janvier (18 h). Notez que seul le site officiel tickets.paris2024.org est habilité à la vente des billets.

+ Plus d'infos sur ***www.paris2024.org***

Petits et grands chantiers

Aménagement de la rue de la Chaux

Exposé lors de la rencontre citoyenne le 7 décembre dernier, l'aménagement de la rue de la Chaux s'intègre dans une réflexion globale du centre-ville d'Andrézieux. L'objectif ? Apporter davantage de sécurité sur le secteur, fluidifier le trafic et offrir des aménagements durables et cohérents en matière de mobilité douce (piétons, cyclistes...). Depuis plusieurs mois, un dispositif provisoire et expérimental a donc été mis en place afin de sécuriser le cheminement des piétons. En collaboration avec les services de Saint-Étienne Métropole, la Ville a étudié la faisabilité de ces nouveaux aménagements, mis en œuvre dès cette année 2023.

La circulation sera en sens unique du rond-point Dallière au rond-point des Dauphins.

Le premier et le deuxième trimestre seront dédiés aux travaux d'enfouissements des réseaux pour une durée de trois mois environ. Dès le troisième trimestre, des travaux de voirie débuteront. Ils porteront notamment sur un nouveau sens de circulation, avec un sens unique du rond-point Dallière jusqu'au rond-point des Dauphins. Mais de nombreuses améliorations seront aussi apportées, dont notamment :

› la création de deux trottoirs réglementaires ;
› une limitation de la vitesse à 30 km/h ;
› la création d'une bande cyclable ;
› de petits espaces végétalisés ;
› la création de quelques places de stationnement.

Gymnase des Bullieux

Situé à proximité des lycées F.Mauriac/ P. Desgranges, le gymnase des Bullieux est sollicité par de nombreux usagers, scolaires et associatifs. Pour améliorer la qualité d'usage de cette infrastructure communale, la Ville s'engage dans des travaux de restructuration visant notamment à :

› la mise à niveau et l'augmentation des espaces sanitaires permettant aussi un accès facilité aux personnes à mobilité réduite ;
› une reprise partielle de l'étanchéité ;
› l'amélioration de la circulation permettant au public d'aller vers les tribunes sans passer par l'aire de jeux ;
› la modernisation de l'éclairage de l'aire de jeux en remplaçant les anciens luminaires par des projecteurs LED, pour un montant prévisionnel de 25 950 € HT.

Débutés en décembre, les travaux devraient durer cinq mois. Une consultation est également en cours pour les travaux d'étanchéité.

\\ Pour une **mobilité… douce !**

Le développement des modes doux figure parmi les engagements majeurs de la municipalité en matière d'éco-citoyenneté. Après une phase d'études mais aussi de concertations, on fait le point.

La loi d'orientation sur les mobilités (LOM) du 24 décembre 2019 poursuit un objectif simple : « des transports du quotidien à la fois plus faciles, moins coûteux et plus propres ».

Dès 2020 déjà, la Ville d'Andrézieux-Bouthéon s'engageait dans une réflexion globale pour réaliser de nouveaux aménagements favorables à cette mobilité alternative (marche à pied, vélo, etc.), ne générant pas d'émissions polluantes. *« Nous avons choisi de mettre en œuvre une politique cohérente et concertée en lien avec Saint-Étienne Métropole, en faisant appel à un réseau d'experts, d'associations cyclistes mais aussi d'usagers et d'habitants sensibles à cette thématique. L'objectif est d'encourager les modes doux tout en garantissant la sécurité de nos usagers »* souligne Pierre-Julien Marret, élu délégué en charge de ce dossier.

D'études en échanges, un schéma directeur des déplacements en modes doux a donc été mis en œuvre en janvier 2021, présenté en groupe de travail. La maitrise d'œuvre technique, elle, a été confiée au bureau d'études TIMEL, spécialiste basé à Saint-Jean Bonnefonds, déjà expérimenté dans ce domaine.

Les grandes lignes du projet

L'objectif majeur de ce schéma est de connecter les points stratégiques de la commune, et notamment les deux gares ferroviaires (Andrézieux et Bouthéon). Le périmètre d'intervention défini concerne principalement la partie sud de la commune, avec plusieurs tranches de travaux à mener sur les années 2022, 2023 et 2024, soit près d'un tiers de la ville ! Elles pourront prendre différentes formes : créations de trottoirs réglementaires, création de bandes cyclables et installation de séparateurs végétalisés pour sécuriser les usagers en modes doux. Certaines de ces opérations ont déjà débuté, à l'image des rues A. Fleming et la rue C.Juquel. Plus largement, d'autres secteurs feront aussi l'objet d'aménagements comme la zone accueillant le collège, les lycées, les écoles A. Rimbaud et P. Éluard et les infrastructures sportives.

Dans le cadre de son plan vélo, Saint-Étienne Métropole interviendra aussi sur la commune avec notamment plusieurs stations de vélo en libre service, les Vélivert, qui devraient être implantées à l'été 2023.

\\ Le printemps citoyen

Pour un territoire propre et durable, la Ville vous propose de rejoindre le mouvement « Nettoyage citoyen », dès le 1er mars prochain. Mais comment ça marche ?

Ouverte à toutes et tous, l'opération participative « Nettoyage citoyen » aura lieu du 1er au 31 mars, sur l'ensemble de la commune. Alors que vous soyez habitant, usager, seul, en famille ou entre amis, vous pouvez prendre part au nettoyage de votre quartier, en récupérant librement des gants et sacs en mairie dès le mois de mars. En complément, une benne sera mise à disposition devant le complexe d'animation des bords de Loire. Et si vous souhaitez nous faire partager le fruit de vos collectes, envoyez-nous une photo à l'adresse **communication@andrezieux-boutheon.com**

Rendez-vous à « J'aime la Nature… propre ! »

La Ville d'Andrézieux-Bouthéon s'engage aussi pour l'événement « J'aime la Nature… propre ! ». Cette opération participative de nettoyage de la nature est portée par la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC) en lien avec les pêcheurs, randonneurs. L'an passé, plus de 300 participants étaient au rendez-vous. Un casse-croûte est offert à tous les participants à l'issue de la matinée. Rendez-vous le samedi 4 mars prochain, à 8 h 30, devant le complexe d'animation des bords de Loire.

+ Inscriptions au **04 77 55 81 92** ou à **vcordier@andrezieux-boutheon.com**

La métropole et moi

C'est dans les bacs

Depuis le 1er janvier 2023, la Métropole met en œuvre l'extension des consignes de tri pour le bac jaune : tous les emballages, notamment plastiques, quelle que soit leur nature, et les papiers pourront désormais y être déposés. Il s'agit d'une évolution visant à simplifier le geste de tri, et donc à augmenter la quantité d'emballages et papiers triés.

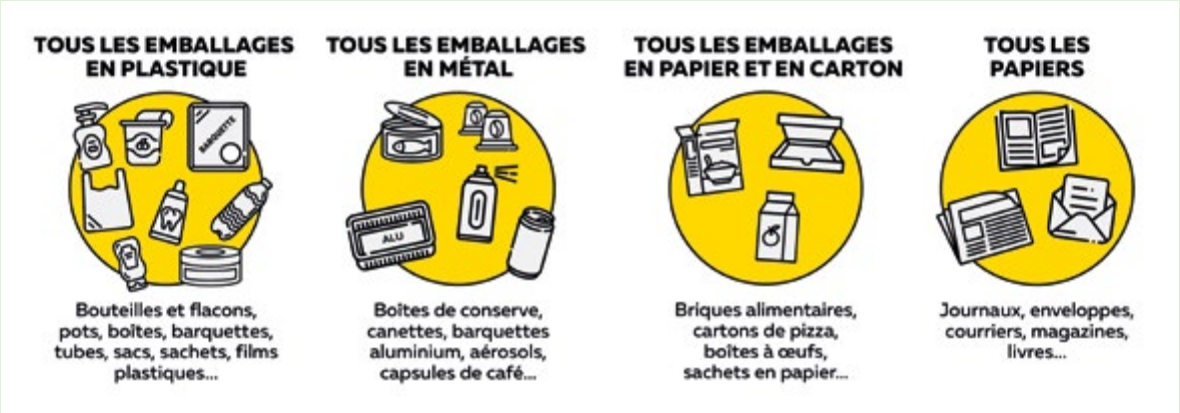

C'est **écol...o** !

Distribution de caisses de tri jaunes dans les quatre écoles, plantation d'arbres fruitiers, installation de collecteur d'eau, création d'un carré potager, hôtel à insectes, nids d'hirondelles... la Ville d'Andrézieux-Bouthéon est pleinement mobilisée aux côtés de ses écoliers et de l'Éducation nationale afin d'obtenir pour deux écoles et confirmer pour deux autres le label « E3D ».

Toutes les écoles publiques disposent de bacs de tri jaunes.

Développée par le ministère chargé de l'Éducation nationale, la labellisation « E3D » (École ou Établissement en Démarche globale de Développement Durable) reconnaît les écoles et établissements scolaires qui s'engagent dans une démarche globale de développement durable. À Andrézieux-Bouthéon, les écoles Paul Eluard et Louis Pasteur bénéficient déjà de cette distinction, tout comme le collège Jacques Prévert et la Cité scolaire Mauriac/Desgranges. Et l'on peut dire que c'est en bonne voie pour les écoles Arthur Rimbaud et Victor Hugo, qui travaillent ardemment à cette labellisation !

Du nouveau dans nos écoles

Engagée dans un projet éducatif local ambitieux en lien avec l'Éducation nationale, la municipalité, aux côtés d'un chargé de mission E3D, met en œuvre de nouvelles actions en matière de sensibilisation au développement durable. Ainsi pour renforcer les gestes de tri dans ses écoles, elle a équipé chaque classe des quatre écoles publiques de caisses jaunes (courant novembre).

Mais ce n'est pas tout ! Mi-décembre, la collectivité a sollicité ses jardiniers afin de créer un carré potager et aider les enfants à la plantation d'une petite dizaine d'arbres fruitiers dans la cour de l'école Arthur Rimbaud. La pose d'un collecteur d'eau et le réaménagement d'un hôtel à insectes sont aussi dans les projets à court terme.

Les enfants ont planté des arbres fruitiers dans le jardin de l'école A. Rimbaud.

Pour se sentir plus vivant !

Après une première partie de saison, de septembre à décembre, qui a tenu toutes ses promesses, le Théâtre du Parc glisse vers la seconde tranche d'une programmation toujours aussi alléchante, avec un maître mot : le vivant ! Passons ensemble en revue quelques-uns des temps forts de cette 2e partie de saison…

A pour ATELIERS

Le théâtre, seulement de l'intellect, du pur esprit ? Vous n'y êtes pas du tout ! Que vous soyez manuels ou pas, vous allez pouvoir mettre la main à la pâte ! En marge du spectacle *Dans les bois*, vous pourrez ainsi venir créer les pancartes qui seront ensuite exposées dans le hall du Théâtre du Parc… voire contribuer, dans le cadre de la manifestation Couleur nature, à la construction d'une cabane qui servira ensuite de décor pour le spectacle *Mauvaises graines* prévu le 24 mai.

D comme DANSE

Un peu moins présente ce printemps, la danse, qui reste l'un des marqueurs forts de l'établissement municipal, s'illustrera avec les propositions de deux talentueux chorégraphes. Avec *14 duos d'amour*, Yan Raballand donne à voir un spectacle fin et poétique sur l'intime d'une relation amoureuse. Dans un autre style, Jann Gallois, l'une des artistes les plus douées de la jeune génération, allie avec *Ineffable* le sacré, l'évasion, l'élégance sur fond de musique *live* pour une soirée intense !

B comme BANGUET

Avec ses crayonnés élégants, l'illustrateur stéphanois Francis Banguet, qui avait déjà remodelé l'identité graphique du Château de Bouthéon, a renouvelé la mise en page des deux plaquettes de saison sur lesquelles il a apposé sa « patte » bien reconnaissable. Retrouvez son travail sur www.francis.banguet.com

G comme GRÉGOIRE

Pour clore en beauté à la fois la saison 2022-2023 et ses trois ans de résidence en qualité d'artiste associé, le Théâtre du Parc a choisi d'accorder à Grégoire Béranger et la compagnie Halte une carte blanche. Ce n'est pas sans risques mais cela nous promet une soirée exceptionnelle riche en surprises et en improvisation, avec un concert participatif augmenté et des invités imprévus. Bref, un véritable feu d'artifices pour une nuit mémorable !

H comme HORS LES MURS

Comme cet automne, le Théâtre du Parc s'amuse à faire l'école buissonnière et à investir d'autres lieux sur la commune. Ainsi, après avoir tenté le Nautiform ou l'église d'Andrézieux, il s'invite pour plusieurs soirées salle Andréna, au Château de Bouthéon, au Kiosque... ou vous donne simplement rendez-vous dans le parc ! On est pas bien là ?

P comme PARTICIPATIF

Faire avec vous, voilà le leitmotiv adopté par le Théâtre du Parc dès la saison dernière et qui se confirme sur ce deuxième temps. Du premier spectacle le 12 janvier où vous pourrez pousser la chansonnette jusqu'au concert de clôture de La Cogneuse, en passant par l'expérience singulière des *Cartographies de l'avenir* proposée par la compagnie Les Guêpes-*Rouges-Théâtre* ou par le *projet Remember,* vous êtes invités à participer, de tout votre cœur !

M comme MICHALIK

Edmond, Le porteur d'histoire, *Le cercle des illusionnistes*... voilà un auteur dramaturge dont on peut dire qu'il transforme en or, ou en Molière, tout ce qu'il touche ! Avec une histoire d'amour, Alexis Michalik revient avec un spectacle fort et émouvant qui lui a valu le Molière (encore un !) de la meilleure mise en scène en 2020. À ne manquer sous aucune prétexte !

R comme REMEMBER

Les recettes de cuisine font souvent partie des souvenirs que l'on garde de nos disparus. Elles sont une transmission, une forme de lien mémoriel entre les vivants et les morts. Pour évoquer le deuil et interroger notre lien aux défunts, la compagnie la Peau de l'ours a imaginé ces soirées *Remember*, à la fois expérience théâtrale et culinaire. À retrouver les 17 et 18 février, salle Andréna. Attention, jauge limitée (repas inclus).

V comme VIVANT

L'intention était annoncée par Patrice Melka, directeur du Théâtre du Parc, dès le début de la saison avec cet appel à *« réinventer notre histoire du vivant »*. Rien d'étonnant donc à ce qu'il nous propose un nouveau temps fort spécifiquement dédié au vivant. Théâtre, récits musicaux, concert : du 3 au 26 mai, le vivant sera mis à l'honneur sous toutes ses formes avec des spectacles accessibles dès le plus jeune âge (3 ans !). Une parenthèse artistique salutaire qui devrait contribuer à nous sentir plus vivants que jamais.

Cinq mille cent trente-huit !

C'est le nombre d'entrées réalisé au Théâtre du Parc pour sa première partie de saison. On compte sur vous pour nous aider à écrire une suite encore plus belle !

*Pour acheter vos places de spectacle, vous pouvez venir à la billetterie ou, sans bouger de votre canapé, faire vos choix sur le site internet : **www.theatreduparc.com**. Le meilleur plan restant la carte spectateur puisqu'une fois acquittée (15 € plein tarif), elle vous donne accès à tous les spectacles au prix de 12 €. Il serait dommage de s'en priver !*

+ Théâtre du Parc
1 avenue du Parc
04 77 36 26 00
www.theatreduparc.com

\\ Mon beau Château, roi du Forez !

Comme l'an passé, le Château de Bouthéon sera entièrement fermé tout le mois de janvier. À partir de février 2023, il fermera également ses portes un jour par semaine, le lundi. Hélène Fabre, adjointe à la culture, nous en explique les raisons.

***L'Envol mag* : Le Château de Bouthéon sera fermé au public tout le mois de janvier, pouvez-vous nous expliquer pourquoi ?**

Cette fermeture est en effet mise en œuvre, par choix, seulement depuis l'année dernière. Car il faut rappeler que les deux années qui ont précédé ont été un peu mouvementées pour la structure. Souvenons-nous, en janvier 2021, l'équipement était fermé au public en raison de la crise sanitaire. Il l'a également été en janvier 2020 suite à l'incendie qui s'était produit en septembre 2019. L'an passé, ce sont bien d'autres motifs qui ont motivé notre décision. D'abord, il faut bien savoir que ce n'est pas parce que le Château est fermé qu'il ne s'y passe plus rien et que les agents ne travaillent pas ! En revanche, le fait qu'il n'y ait pas de présence du public facilite la réalisation de différents travaux d'entretien, de nettoyage et de maintenance qui prennent plusieurs jours, que ce soit dans le bâtiment ou le parc. Cette parenthèse nous permet également de préparer plus sereinement la prochaine saison, notamment le programme des animations que nous proposerons, et de concevoir de nouvelles actions de promotion.

En hiver, il y a aussi moins de visiteurs ?

Oui, la fréquentation baisse effectivement en cette période de l'année : les températures plus fraîches n'incitent pas à se balader dans le parc et il fait nuit tôt… Nous avions ainsi des journées sans visiteurs ou simplement 2 à 3 personnes. Alors que nous sommes tous appelés à faire des efforts en faveur d'une plus grande sobriété énergétique, chacun comprend que cette fermeture limite les dépenses inutiles en termes d'électricité (éclairage et scénographie) et de gaz (chauffage) au regard du faible nombre de visiteurs. En contrepartie, le site ouvre dès 10 h pendant les petites vacances scolaires, ce qui n'était pas le cas précédemment.

À partir de février 2023, le Château adoptera un repos hebdomadaire le lundi, pour quelles raisons ?

Peu d'entités culturelles, patrimoniales ou touristiques offrent une ouverture à la visite 7 jours sur 7. C'est très exceptionnel car cet accès en continu génère des contraintes très fortes pour les établissements, que ce soit en termes humains, financiers ou matériels. Certaines interventions techniques par exemple sont difficiles à exécuter sans gêner les visiteurs et je ne parle pas des risques potentiels d'accidents… Le lundi est aussi souvent un jour de démontage et de remise en état important suite aux manifestations qui sont organisées au Château, le week-end comme Courge et saveurs d'automne ou Couleur Nature. Nous profiterons donc de cette journée sans public pour accomplir ces travaux de façon à garantir aux visiteurs, sur les autres jours, la meilleure qualité d'accueil possible.

En 2022,
68 338 visiteurs
sont venus profiter du Château de Bouthéon, de son parc, de la ferme, du parcours de visite sur la Loire ou encore des animations et manifestations.

+ Château de Bouthéon - *Rue Mathieu de Bourbon*
04 77 55 78 00 - chateau-boutheon.com

\\ Rencontres citoyennes : on vous attend

En ce début d'année, les rencontres citoyennes se poursuivent pour vous proposer des temps d'échanges et d'informations sur la vie de votre commune. Le but ? Inviter tous les habitants à s'informer et dialoguer sur les différents projets municipaux et, pourquoi pas, contribuer à améliorer la ville en apportant des suggestions.

C'était la première séance...

Une salle pleine ! Pour la première soirée des quatre rencontres citoyennes proposées par la municipalité, près de 130 personnes avaient fait le déplacement au Théâtre du Parc. De nombreux sujets ont pu être évoqués par le maire et les adjoints concernés : projet d'aménagement des rues de la Chaux et Charles de Gaulle, promotion des modes doux, modernisation à venir de l'éclairage public, bilan de l'écoute citoyenne et rappel de la brigade verte - créée au printemps dernier - et de ses missions, avant le jeu traditionnel des questions/réponses. Une soirée qui illustrait bien la façon dont la Ville d'Andrézieux-Bouthéon conçoit la démocratie locale, dans un dialogue ouvert, franc et constant avec la population.

Prochaines dates :
> Jeudi 19 janvier à 18 h 30, salle des fêtes de Bouthéon - 13, rue de Beauregard
> Jeudi 26 janvier à 18 h 30, au Palais des sports - 21, rue des Bullieux
> Jeudi 23 février à 18 h 30, au Pétanquodrome - 9, rue Roland Garros

\\ Tous... Ensembl'

Pour renforcer la solidarité entre voisins et voisines, le bailleur social Loire Habitat a choisi de développer une application d'entraide pour le voisinage. Innovante, cette application vise à augmenter la cohésion entre les locataires du quartier de la Chapelle mais aussi à rompre l'isolement de certains habitants. Mais l'application rayonne aussi au-delà de ce quartier, car elle est ouverte à tous. Chaque habitant peut donc proposer un service, partager un événement, covoiturer. Il suffit de télécharger l'application sur un smartphone et de se créer un profil.

Fin novembre, Loire Habitat lançait « Ensembl' », le premier réseau social de solidarité entre voisins en présence d'une trentaine d'habitants d'Andrézieux-Bouthéon et du Conseil citoyen.

+ Pour en savoir plus, rendez-vous sur **facebook : Loire Habitat**

Seniors

Bien manger... et bien bouger

Dès le mois de février, la Ville, en partenariat avec l'Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique (UFOLEP), propose des ateliers gratuits pour vous accompagner vers une pratique sportive régulière et une alimentation saine.

Alors si vous avez plus de 60 ans et que vous êtes autonome, vous pouvez vous inscrire dès aujourd'hui à Casa pour profiter de six séances. Les ateliers se dérouleront les vendredis 24 février, 3, 10, 17, 24 et 31 mars, de 9 h 30 à 11 h 30, à Casa.

+ Pour en savoir plus, contactez Casa au 04 77 55 55 46.

365 jours à vos côtés

L'année 2022, moins contrariée par la crise sanitaire que les années précédentes, vous a offert de nombreux temps forts et moments festifs partagés ensemble. Retrouvez en quelques images, une série de zooms sous l'angle solidaire, attractif ou écocitoyen, résumant les grandes dates de l'an 2022.

18 AVRIL

Peu après la livraison de la première tranche de travaux du parc de loisirs des bords de Loire, la traditionnelle chasse de Pâques a réuni, dans ce cadre verdoyant, plus de 1 000 visiteurs.

AVRIL > JUILLET

Alors que la biennale internationale du design s'offre une escale au château de Bouthéon, *le Printemps des Arts* attire près de 1200 visiteurs en un week-end.

11 JUIN

Point d'orgue d'une saison théâtrale riche en surprises et nouveautés, *« La tortue de Gauguin »* a livré une performance exceptionnelle dans le cadre atypique du stade Roger Baudras.

MA VILLE attractive

20 OCTOBRE

Ils en ont du ressort ces Australiens ! Vivement l'été prochain où les Wallabies viendront à nouveau s'entraîner chez nous dans le cadre de la Coupe du monde de rugby 2023.

8 ET 9 OCTOBRE

Où cours-je ? Comme les 20 000 visiteurs de cette 22e édition dont le succès ne se dément pas... à *Courge et saveurs d'automne* bien sûr !

1ER OCTOBRE

Une superbe fresque vient orner les murs de la tribune d'athlétisme du complexe sportif des Bullieux.

13 JUILLET

Le 13 juillet, le public était venu en nombre sur le parc des loisirs des bords de Loire pour profiter de la sélection des Talents des Bords de Loire, d'un concert sur les années 80 et du spectacle pyrotechnique.

MA VILLE solidaire

11 NOVEMBRE
Investiture officielle des nouveaux élus du Conseil Municipal des Enfants.

12 MARS
Le Kiosque s'est transformé en théâtre d'une journée pour un temps de sensibilisation sur les droits des femmes.

31 MAI
Ils ne manquent pas d'air ! Tous les espaces de jeux de la commune sont désormais des lieux sans tabac.

AVRIL
La municipalité se mobilise en soutien aux réfugiés ukrainiens.

9 MAI
Un nouvel Espace Numérique Public est inauguré pour venir en aide à tous ceux qui sont démunis face à leur « souris ».

14 - 15 MAI
Couleur Nature, le rendez-vous de l'écologie et du développement durable dans le parc du Château de Bouthéon.

JUIN
Démarrage des "Café créa" : un coup de pouce pour se lancer dans la création d'entreprise.

AVRIL
Mise en place de la brigade verte.

AOÛT
Grâce à sa politique du sport pour tous, la Ville d'Andrézieux-Bouthéon décroche deux lauriers au label Ville active et sportive 2022.

MA VILLE éco citoyenne

MARS
Pour le mois du nettoyage citoyen, chacun est invité à mettre la main à la pelle... euh à la pâte !

22 OCTOBRE
La première Marche Rose, en soutien à la ligue contre le cancer, a rassemblé plus de 500 participants.

BUDGET **2023**

La Ville préserve les services à la population

Le budget de la Ville d'Andrézieux-Bouthéon pour l'année 2023 a été voté lors du conseil municipal du 19 décembre dernier. C'est peu dire qu'il s'inscrit dans un contexte particulier. Cependant, malgré la succession de crises traversées depuis 2020, qui rendent parfois les perspectives bien difficiles à tracer, la collectivité reste fidèle à ses engagements de promouvoir une ville solidaire, attractive et éco-citoyenne, et de toujours maintenir un haut niveau de services publics accessibles et profitables au plus grand nombre.

Interview de François Driol,
maire d'Andrézieux-Bouthéon

***L'Envol mag* :**
Dans quel cadre général s'inscrit ce budget 2023 ?

Aujourd'hui, toutes les collectivités, comme les entreprises et les acteurs du monde économique, sont soumises à une situation particulière dont les causes sont multiples. Il y a d'abord le contrecoup de la crise sanitaire, les effets collatéraux du conflit russo-ukrainien, et sans aucun doute, les manœuvres spéculatives qui font que l'on connaît un taux d'inflation sans précédent depuis près d'un demi-siècle. La ville d'Andrézieux-Bouthéon est particulièrement affectée par les effets conjugués de la baisse des dotations de l'État, l'augmentation de sa masse salariale (décidée par l'État), l'explosion du coût de l'énergie et l'envolée des prix des services, fournitures et matières premières.

Pour éviter une dérive de nos dépenses, nous avons pris un certain nombre de dispositions, en veillant d'abord, comme tout un chacun, à la sobriété énergétique puis, en trouvant des solutions pour, soit réduire nos autres dépenses, soit augmenter nos recettes.

Cela se traduit notamment par une réévaluation des tarifs municipaux ?

Préserver l'attractivité de la ville, conduire des actions solidaires auprès des personnes fragiles et tenir nos engagements en matière d'éco-transition, sont les objectifs majeurs de notre mandat. Au-delà de ces objectifs, nous faisons le choix de tout faire pour maintenir un service public performant. Le fort soutien à nos associations sera préservé. Par souci de justice, nous veillons à répartir les efforts aussi équitablement que possible. C'est la raison pour laquelle, d'une part, nous avons décidé de mettre en oeuvre une augmentation mesurée de nos tarifs municipaux en marquant plus sensiblement une différenciation entre ceux qui sont appliqués aux habitants de la commune par rapport aux usagers extérieurs, et d'autre part, nous ferons progresser la part communale de la taxe foncière. Tous les efforts sont consentis pour que tarifs et taux d'imposition restent parmi les plus faibles au regard des communes voisines et comparables.

Et quelles sont les perspectives en termes d'investissement ?

Andrézieux-Bouthéon est réputée pour sa forte capacité à investir et à se structurer. La ville continuera à impliquer fortement, autant que possible, les entreprises du territoire, pour préserver leur activité et les emplois induits. Nous avons le privilège de connaître une situation d'endettement particulièrement réduite. Nous veillerons à conserver cet avantage et ferons un recours à l'emprunt limité aux seuls projets structurants. Le contexte est particulièrement difficile. Pour autant, sans renoncer à la conduite de projets nouveaux qui répondent à l'attente et aux besoins de la population, nous persisterons dans les efforts sans précédent qui ont été engagés pour rénover et améliorer nos équipements et bâtiments existants.

Deux questions à Marc Monteux,
premier adjoint en charge des ressources fonctionnelles

Ce budget 2023 a-t-il été difficile à élaborer ?

Oui, et comme pour la majorité des communes, il le sera de plus en plus car notre marge de manœuvre est de plus en plus faible. Nous sommes à la fois confrontés à une baisse des dotations de l'État et à des augmentations imposées, comme celle relative au point d'indice des fonctionnaires. À cela s'ajoute la situation singulière de notre commune qui doit chaque année verser près de 200 000 € au titre de la solidarité avec les autres territoires parce qu'elle ne mobilise pas assez son potentiel fiscal. En France, sur 35 000 communes, seules 438 sont assujetties à ce versement. Notre ville est la seule de la Loire dans ce cas et la 22e en termes de montant au niveau national !

Pour alerter sur cette situation sans précédent, nous avions d'ailleurs présenté en novembre dernier une motion à ce sujet, qui a été votée à l'unanimité des conseillers municipaux.

L'équation est donc difficile à résoudre ?

Elle l'est en effet parce que nous ne voulons pas faire de démagogie, que nous agissons en responsabilité et que nous nous efforçons d'être justes. Le budget communal absorbe en partie les augmentations imposées et nous avons choisi de partager l'effort demandé entre le contribuable, pour la taxe foncière, et l'usager, avec une légère hausse de nos tarifs, ceci afin de pouvoir maintenir le niveau de service rendu. Prenons l'exemple de la restauration scolaire : elle représente chaque année un déficit de 500 000 €. Le repas à la cantine était jusqu'à présent facturé 2,10 € à l'usager quand son coût réel pour la commune se situe entre 7 et 8 €. Il faut bien voir que si nous avions dû intégralement répercuter sur la fiscalité toutes les augmentations de 2023, c'est une hausse de 22 % que nous aurions dû faire, nous en sommes loin.

Chaque année, l'élaboration du budget nécessite en amont du vote, en décembre, un travail préparatoire important associant services municipaux et élus.

De gauche à droite :
Debouts : Géraldine Crozet, Nicolas Thevenon, Virginie Basset.
Assis : Michèle Ducreux, Marc Monteux.

Le budget à la loupe !

Recettes de fonctionnement

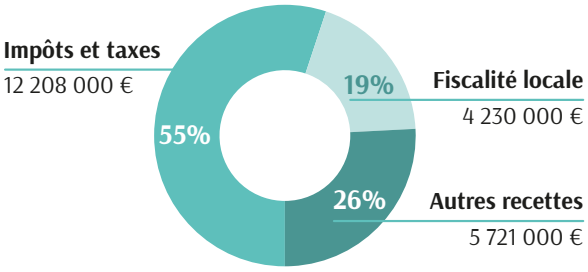

Dépenses de fonctionnement par fonction*

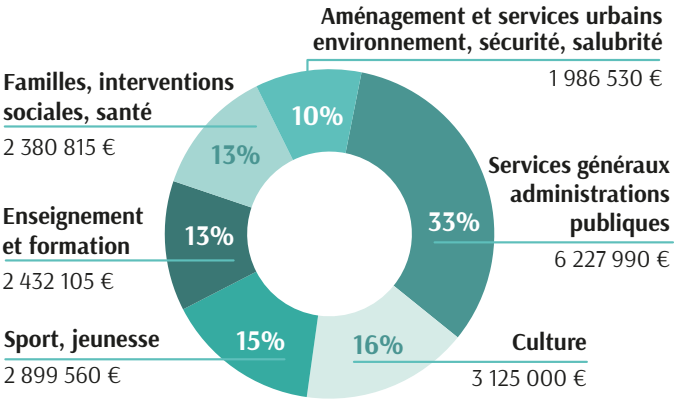

**Hors opérations non ventilables*

Total section fonctionnement :
22 159 000 €

Les points clés

Une augmentation raisonnée des taux des taxes foncières

Depuis 2020, les taux d'imposition appliqués par la Ville étaient inchangés. Cette stabilité fiscale fait d'Andrézieux-Bouthéon l'une des communes de la Loire où les taux d'imposition maîtrisés par la ville, appliqués aux ménages et aux entreprises, sont les plus bas. Une situation qui finit par pénaliser la commune pointée par l'État pour ne pas suffisamment mobiliser son potentiel fiscal : ainsi, non seulement Andrézieux-Bouthéon ne perçoit aucune DGF (dotation globale de fonctionnement), mais elle se voit soumise, depuis 2018, à un prélèvement de 197 000 € au titre du redressement des finances publiques.

Aussi, compte tenu du contexte inflationniste, de la baisse des recettes de l'État et de la nécessité de maintenir le niveau d'autofinancement, la Ville a décidé d'augmenter de 3 % la part communale de la TFPB (taxe foncière sur les propriétés bâties), passant de 14,36 % à 14,79 %. La TFPB, qui inclut une part départementale de 15,30 % en complément de la part communale, s'établira donc pour 2023 à 30,09 %.

En pratique :

Pour un ménage concerné par l'impôt foncier, le taux appliqué dans la colonne "COMMUNE" de l'avis d'imposition sera en 2023 de 30,09 % contre 29,66 % en 2022.

Cela représente ainsi une différence de 1,45 % (ou 0,43 points).

Tout en conservant des taux d'imposition parmi les plus bas du département, le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties a été réinterrogé afin de maintenir le niveau « hors norme » des équipements et services municipaux et permettre de mieux mobiliser le potentiel fiscal. Il s'agit de préserver, sur la durée, les finances de la commune et ne pas financer d'autres territoires (dans un effort de solidarité imposé).

Une révision des tarifs des services municipaux

Ces dernières années, les tarifs municipaux n'ont pas ou peu évolué. Aujourd'hui, ils ne correspondent plus à la réalité du coût du service et ne sont pas cohérents avec ce qui se pratique dans les communes voisines. C'est pourquoi la Ville a décidé de revoir l'ensemble de sa grille tarifaire. Les nouveaux tarifs entrent en vigueur dès janvier 2023 (mais seulement à partir de septembre pour ceux correspondant à des services ou prestations organisés sur le calendrier scolaire).

Deux principes forts ont guidé cette réévaluation : la volonté de maintenir des tarifs justes, attractifs et accessibles au plus grand nombre, notamment pour les plus fragiles, et le souhait de distinguer plus fortement les tarifs applicables aux habitants et ceux réservés aux non-résidents.

À savoir : Les tarifs municipaux représentent une recette annuelle d'environ 1 350 000 € pour la commune. Ils sont pour la plupart largement impactés par les augmentations des prix de l'énergie et des matières premières.

Des dépenses de fonctionnement maîtrisées

La maîtrise des dépenses de fonctionnement permet de maintenir une capacité d'épargne importante pour la mise en œuvre de travaux structurants et d'investissements qui participent au dynamisme et au rayonnement d'Andrézieux-Bouthéon, malgré les augmentations subies :

› + 15, 96 % (soit 800 000 €) pour les charges à caractère général (augmentation des prix de l'énergie, denrées alimentaires et autres matières premières...)

› + 5, 44 % (soit 536 000 €) pour les charges de personnel : augmentation de la valeur du point d'indice décidée par l'Etat et augmentations du SMIC liées à l'inflation.

Des dépenses d'équipement nécessaires

Des dépenses d'équipement à hauteur de 7,7 M€, dont 5,1 M€ seront consacrés à de nouveaux projets et 2,6 M€ voués à la mise aux normes et mise en sécurité de nos équipements et bâtiments municipaux.

Un recours à l'emprunt limité

De l'ordre de 650 000 €, ce recours est destiné à financer le Contrat de Performance énergétique afin de moderniser l'éclairage public. À la clé : une amélioration de l'espace public et un gain important pour les années futures en termes d'économies d'énergie.

La sollicitation de partenaires financiers

En 2023, Andrézieux-Bouthéon bénéficie d'un niveau exceptionnellement élevé de subventions à hauteur de 2,3 M€, dont 1,5 M€ de Saint-Étienne Métropole au titre du plan de relance pour les trois opérations suivantes : aménagement des bords de Loire, Contrat de performance énergétique, réfection de l'ensemble Pasteur.

Un soutien maintenu aux associations

La Ville d'Andrézieux-Bouthéon maintiendra son soutien aux associations et aux clubs à hauteur de 1,5 M€ pour les subventions, auxquelles s'ajoute l'ensemble des aides matérielles : mise à disposition de locaux, prêt de matériel...

Principales dépenses d'investissement

Les prévisions de dépenses d'équipement restent globalement stables, passant de 7,5 M€ en 2022 à 7,8 M€ en 2023, dont 5,2 M€ seront consacrés à de nouveaux projets et 2,6 M€ voués à la mise aux normes et mise en sécurité de nos équipements et bâtiments municipaux.

500 000 €

Poursuite de l'opération de réaménagement des Bords de Loire. Après l'inauguration de la zone des Méandres en 2022, le réaménagement du parc de loisirs entre dans une seconde phase de travaux.

2 500 000 €

La réhabilitation du stade Roger Baudras se poursuit dans la perspective enthousiasmante de la Coupe du monde de rugby 2023 et à plus long terme, la réalisation d'un véritable Pôle rugby.

1 250 000 €

Modernisation de l'éclairage public. Cet investissement réalisé dans le cadre d'un contrat de performance énergétique permettra de réaliser des économies importantes de consommation (65 % environ) avec le passage en leds des 3 000 points lumineux de la commune.

100 000 €

Renouvellement de l'infrastructure vidéo-protection.

500 000 €

Interventions à l'Envol Stadium : création de vestiaires, d'un espace visiteurs et reprise des murs de soutènement.

395 000 €

Réfection de la gare d'Andrézieux.

665 000 €

Poursuite des travaux de réaménagement de l'espace Camus. Le projet vise à optimiser et rationaliser l'occupation des locaux et à réduire de près de 40 % les consommations énergétiques.

468 000 €

Divers travaux dans les bâtiments et acquisitions.

300 000 €

Réfection du groupe scolaire de Bouthéon : reprise des étanchéités, création de deux salles et amélioration du confort d'été.

Le budget à la loupe !

Recettes d'investissement

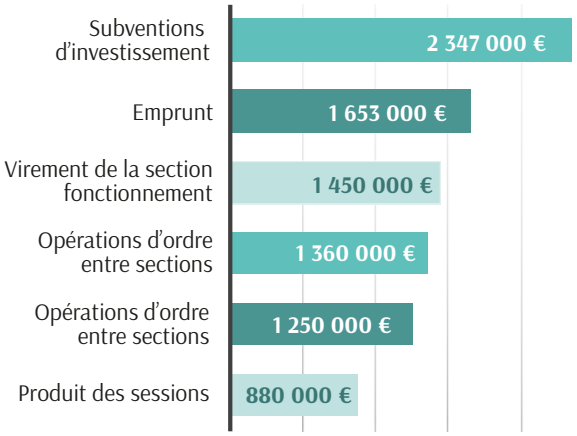

Dépenses d'investissement*

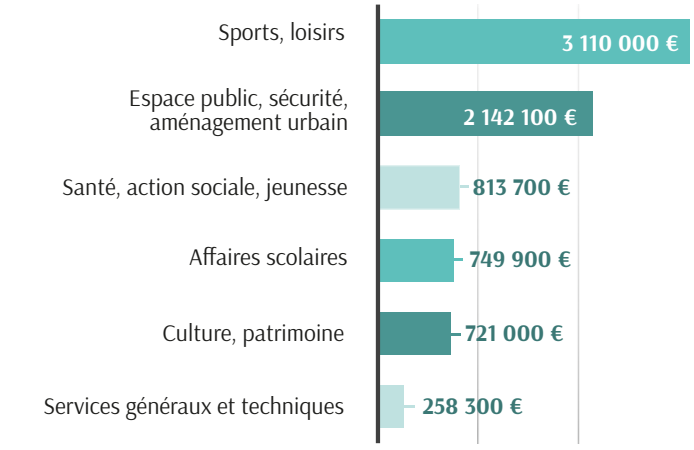

**Hors dépenses financières et dépenses d'ordre*

Total section investissement :
8 940 000 €

Ma ville **est épatante !**

« Il est essentiel que ce patrimoine soit reconnu et ne se perde pas »

Le portrait

Marie-Thérèse
Une passion de fil en aiguille

Excellant dans une pléiade de techniques, Marie-Thérèse Massard est surtout une virtuose de la peinture à l'aiguille, sélectionnée au prestigieux concours des Meilleurs Ouvriers de France (MOF). Une belle récompense pour cette Andrézienne-Bouthéonnaise passionnée, attachée à transmettre les secrets de cet artisanat d'art.

Si elle a de l'or dans les mains, Marie-Thérèse nourrit sa créativité depuis l'enfance, en maîtrisant peu à peu une fabuleuse palette de techniques : dessin, peinture à l'huile, couture, aquarelle, pyrogravure, gravure sur verre, broderies, etc. jusqu'à... la peinture à l'aiguille. Née dans les années 40 à Firminy, cette jeune appelouse préfère pourtant jouer aux petits soldats plutôt qu'à la poupée, aux côtés de ses deux frères. Habile de ses mains, elle rêve d'exercer un métier artistique et de se lancer dans la création de motifs (tapisseries, carrelages). Dès l'âge de huit ans, elle s'adonne au tricot et s'attelle dès douze ans à la broderie, pour son trousseau : *« J'ai appris de ma mère qui était très manuelle mais aussi de mon père qui travaillait le bois et le fer. En 6e, je prenais les cours pour apprendre le dessin jusqu'à tard le soir. D'ailleurs, il ne fallait pas être froussarde car je devais traverser le jardin public la nuit »*. Son état de santé amène finalement Marie-Thérèse à suivre une scolarité classique pour faire carrière dans les impôts, un peu par hasard. *« Avec trois enfants à la maison, je n'avais guère le temps de peindre. Alors, je tricotais des pulls et je faisais un peu de crochet les soirs ».* En 1999, elle s'installe à Andrézieux-Bouthéon avec son époux, Jean-Claude.

D'autodidacte à élève chez les MOF

À l'heure de la retraite, l'artiste reprend du service. La soif de découvrir de nouvelles esthétiques devient alors un besoin vital. Autodidacte touche-à-tout, la jeune retraitée apprend ses techniques ...dans les livres ! *« J'ai commencé par le canevas et la broderie au point compté. En lisant des livres, je me suis formée aux différentes broderies comme celles de Schwalm, d'Hardanger, de Richelieu ».* Mais c'est devant la complexité de la peinture à l'aiguille, qui consiste à broder des sujets réalistes à partir d'un fil, que Marie-Thérèse se résout en 2013 à prendre des cours. Elle contacte alors la fine fleur dans le domaine : les Meilleurs Ouvriers de France (MOF).

Sous l'égide de Raymonde Faure, MOF, Marie-Thérèse débute par la broderie blanche, qu'elle laisse rapidement tomber pour la broderie couleur, dite peinture à l'aiguille. *« Quand j'estime que ce n'est pas réussi, cela ne me gêne pas de tout défaire. »* Et c'est la qualité de son travail, reconnue par Raymonde Faure, qui l'amène à exposer dans plusieurs salons mais aussi à Casa, pour le Printemps des arts au Château de Bouthéon et dernièrement à Panissières. Chaque œuvre de l'artiste est le fruit de plusieurs mois de travail !

Une ardente passion... à transmettre

Quand, un jour, son professeur lui conseille de s'inscrire au concours de MOF, Marie-Thérèse s'embarque pour une folle aventure jusqu'à la capitale. *« C'était un rêve car la valeur de mon travail était récompensée. Je suis allée à Paris au Comité d'Organisation des Expositions du Travail (COET). Le jury était impressionné et j'ai été très touchée. »* Depuis, l'élève travaille jusqu'à dix heures par jour pour préparer le prestigieux concours, dont l'échéance intervient à la fin du mois de janvier. *« Le diplôme de MOF me permettrait de demander l'ouverture de cours de broderie en direction des scolaires. Il est essentiel que ce patrimoine soit reconnu et ne se perde pas »*. À 81 ans, Marie-Thérèse compte aussi sur le soutien de ses trois enfants, ses huit petits-enfants et ses deux arrières petits-enfants, ainsi que de son époux, Jean-Claude, avec qui elle célébrera en 2023 ses 60 ans de mariage.

Marie-Thérèse, en quelques mots...

Un lieu : Quimper, pour apprendre la broderie Glazig

Un objet : mon tambour, un support indispensable pour broder

Un trait de caractère : perfectionniste

Un loisir : les voyages et la lecture

Des pros près de chez vous !

La Boulange des Matrus

BOULANGERIE - TARTERIE

Passionnés de métier, Angélique et Jérémy vous accueillent depuis novembre dernier dans leur toute nouvelle boutique pour vous proposer pains, viennoiseries, gâteaux de voyages, tartelettes... Sur place, vous retrouvez des produits de grande qualité mais surtout faits maison. En plus d'un cadre cosy, l'enseigne dispose d'un large choix ainsi que de créations gourmandes toujours originales. La Boulange des Matrus est ouverte du lundi au vendredi de 6 h à 13 h et de 15 h à 19 h, ainsi que le samedi de 6 h à 13 h.

4, rue Marcellin Girinon - 09 73 39 62 88
Fb : La boulange des matrus

Le Dolmen

BAR-CRÊPERIE

Ouvert depuis décembre dernier, Le Dolmen vous invite à la découverte de délicieuses galettes salées, réalisées à base de farine bio, sans gluten, 100 % sarrasin ainsi que de crêpes sucrées. En coulisses, Juliette, gérante de l'enseigne et son équipe, vous propose une carte gourmande à partir de produits frais et artisanaux, issus de la région. Le petit plus ? Sa formule « Happy Crêpes », une crêpe achetée = une crêpe offerte. Ouvert les mardis et mercredis de 8 h à 18 h ; les jeudis, vendredis et samedis de 8 h à 22 h ; les dimanches de 8 h à 12 h.

1, place du Forez - 04 27 77 76 38
Fb : Le Dolmen

Du côté **des assoc'**

À votre bon cœur !

Avec de nombreux événements à son actif, à l'instar du repas des classes, la Farandole de L'Envol tire sa révérence. L'association, dernièrement présidée par Yves Béraud, a su réunir des bénévoles fidèles durant de nombreuses années pour pérenniser l'amitié entre ses habitants. Et, suite à sa dissolution, La Farandole de L'Envol a choisi de faire don de son patrimoine de 325 € au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'Andrézieux-Bouthéon. Un beau geste de générosité à encourager !

Mobilisés pour le téléthon

Durant le mois de décembre, de nombreux acteurs de la commune se sont mobilisés pour le Téléthon. C'est le cas des sapeurs-pompiers le 3 décembre dernier mais aussi du club de bridge d'Andrézieux-Bouthéon, particulièrement actif du 5 au 9 décembre. 490 € ont été recueillis auprès des adhérents, auxquels s'ajoute un autre don de 500 €, qui seront remis à l'AFM Téléthon régional.

Portrait d'**asso**

Bernard Simonet, président (3e à gauche) et Claude Charton, trésorier (2e à gauche) accompagnés des jardiniers.

Pour mieux vivre, **jardinons ensemble**

Née en 1999, l'association « Pour mieux vivre, jardinons ensemble » rassemble quarante jardiniers, tous unis par la passion de la culture potagère. Rencontre avec Bernard Simonet et Claude Charton, président et trésorier de l'association depuis 2012.

Comment est née l'association ?

Quelques habitants ressentaient le besoin d'avoir un lopin de terre à la manière des « jardins ouvriers ». En 1999, sous l'égide du Centre Communal d'Action Sociale, la municipalité a donc mis un terrain à disposition afin que les habitants, groupes scolaires et associations puissent jardiner. Le but était aussi de favoriser la rencontre et l'entraide entre les personnes. Les jardiniers échangent souvent leurs expériences, des graines, des plants. On a tous quelque chose à apprendre de son voisin !

Comment fonctionne l'association ?

L'association accueille uniquement les habitants de la commune, qui historiquement n'ont pas de terrain. Nous disposons de 40 parcelles de 100 à 300 m². La cotisation annuelle entre 15 € et 45 € est calculée en fonction de la taille de la parcelle. Cette somme nous permet d'investir dans l'achat de matériel et d'outils, pour l'entretien des parties communes. Ensuite, chaque jardinier cultive son terrain et récolte ses cultures. Nous sommes quarante et nous avons tous des profils très différents.

Est-elle mobilisée dans la vie de la commune ?

Une petite dizaine de bénévoles est impliquée dans la vie de la commune. Nous participons par exemple au Carnaval où nous servons les soupes. Mais nous apportons aussi notre soutien à l'organisation de Courge et saveurs d'automne notamment sur les opérations de semis, repiquage et récoltes. Nous avons aussi un stand chaque année où nous vendons nos confitures.

Quels sont vos projets ?

En 2022, grâce à une subvention du département de la Loire, nous avons pu remplacer notre matériel d'entretien, devenu vieillissant mais aussi rénover le chalet commun. Et pour cette année, la mairie, qui nous soutient par une action de subvention, prévoit de procéder au changement des dix cabanes de bois ce qui nous apportera davantage de confort et de sécurité. L'installation de récupérateurs d'eau pluviale est aussi programmée. C'est une très bonne nouvelle qui amorce une belle dynamique pour 2023.

On fait quoi demain ?

Rencontres citoyennes

Échangez librement autour de la vie de la commune grâce à des rencontres directes avec les élus.

› JEUDI 19 JAN. À 18 H 30
Salle des fêtes des Bouthéon
› JEUDI 26 JAN. À 18 H 30
Palais des sports
› JEUDI 23 FÉV. À 18 H 30
Pétanquodrome

Conférences Université pour tous

Château de Bouthéon

› **Un génie nommé Chaplin**
MARDI 24 JANVIER - 14 H 30
› **Les jardins de peintres**
MARDI 31 JANVIER - 14 H 30
› **La forêt médiévale – Lieu de vie**
MARDI 21 FÉVRIER - 14 H 30
› **L'antisémitisme**
MARDI 7 MARS - 14 H 30
› **Pierre Savorgnan de Brazza : une vie pour l'Afrique**
MARDI 14 MARS - 14 H 30

+ Réservation au Château de Bouthéon

13e Engie Open Andrézieux-Bouthéon 42

DU LUNDI 23 AU DIMANCHE 29 JANVIER

TCAB, rue des Bullieux

Le tournoi de tennis féminin fait son grand retour sur les courts du tennis club.
› **Lundi 23 :** après les qualifications, tirage au sort tableau final à 12 h.
› **Samedi 28** : finale du double et demi- finales
› **Dimanche 29** : finale (match lever de rideau Espoirs Ligue ARA).
Tarifs : 5€ / jour en semaine, 8 € / jour le samedi et le dimanche ou 25 € la semaine. 04 77 55 18 13

+ Plus d'info sur **www.tcab42.fr**
ou sur **Facebook - Tennis Club Andrézieux-Bouthéon 42**

Concours de coinche

SAM. 28 JAN. - 14 H

Salle des fêtes de Bouthéon

16 € par doublette.
+ Renseignements auprès du Club amitié et loisirs de Bouthéon
calboutheon@gmail.com
ou au **06 86 78 22 78**

Spectacle

SAM. 28 JAN. - 20 H

Théâtre du parc

Pièce de théâtre (comédie) et récital voix piano sur la vie de Dalida.
Tarif : 10 €. Pas de réservation.
+ Renseignements auprès de l'Association familiale au
06 24 00 25 36.

Les vacances au Château

Animations

DU 4 AU 19 FÉVRIER

Château de Bouthéon

Durant les vacances scolaires, le Château de Bouthéon propose de nombreuses animations pour toute la famille : enquêtes, chasses au trésor, jeux de piste, ateliers créatifs, balades en calèche.

+ Sur réservation auprès du Château de Bouthéon

Théâtre & Cie

— Les Cartographies de l'avenir
MER. 18 JAN. - 20 H
Cie Les Guêpes rouges
Théâtre participatif - Dès 15 ans.

— 14 Duos d'amour
VEN. 27 JAN. - 20 H
Cie Contrepoint
Danse tout public – Dès 15 ans.

— Stage danse
SAMEDI 28 JANVIER DE 9 H À 12H
Avec Yan Raballand - Public adulte.
Tarif : 10 € + 10 € d'adhésion.
Inscriptions sur **danse-sur-loire.fr**

— Il nous faut arracher la joie aux jours qui filent...
MER. 1ER FÉV. - 20 H
Cie Du Détour
Théâtre tout public - Dès 15 ans.

— Stage Clown
11 ET 12 FÉV. - 10 H À 17 H
Théâtre du Parc
Cie Le Ruban Fauve - Dès 16 ans.
Tous niveaux. Tarif : 80 €. Inscriptions auprès du Théâtre du Parc.

— Remember
VEN. 17 ET SAM. 18 FÉV. - 20 H
Salle Andrena
Cie La Peau de l'Ours. Repas théâtralisé hors les murs. Dès 15 ans.
Places limitées.

— Smashed2
VEN. 24 FÉV. - 20 H
Cie Gandini Juggling
Cirque tout public – Dès 8 ans.

— Atelier jonglage Parent-enfant
SAM. 25 FÉV - 14 H À 16 H
Cie Gandini Juggling.
En marge du spectacle Smashed2.
Dès 8 ans. Tarif : 5 €. Inscriptions auprès du Théâtre du Parc.

— Stage Danse
SAM. 11 MARS - 10 H À 13 H
Joan Vercoutere - Cie ALS
Public adulte. Tarif : 10 € + 10 € d'adhésion. Inscriptions sur **danse-sur-loire.fr**

— Exposition
DU 17 FÉV. AU 17 MARS
Théâtre du Parc
Exposition de peinture et sculpture par Nancy Leloup et Claire De la Tour.
Gratuit. Accessible aux horaires d'ouverture de la billetterie et les soirs de spectacles.

— Ineffable
SAM. 11 MARS
20 H

Cie Burnout
Danse tout public.
Dès 12 ans.
Bord plateau à l'issue de la représentation.

Chorégraphe, danseuse et musicienne de renommée nationale et internationale, Jann Gallois fait partie des artistes les plus douées de la jeune génération. Entremêlant sur scène danse et musiques sacrées d'Occident et d'Orient, jouées en live, l'artiste nous emporte avec une gestuelle rare, en résonance avec la puissance du taiko - tambour traditionnel japonais - et les sonorités cosmiques de la musique électro. Danse et taiko permettent ainsi de purifier la pensée par le corps et inversement.

Tous **dans les tribunes** !

Venez supporter vos équipes sportives locales ! Les jours, lieux et horaires de match sont donnés à titre indicatif. Pour plus de renseignements, contactez directement vos clubs.

— FOOT
ABFC - Nationale 2

L'Envol Stadium à 17 h
21 / 01 ABFC VS SO Romorantin
11 / 02 ABFC VS Olympique Saumur FC
04 / 03 ABFC VS GOAL FC
25 / 03 ABFC VS Vierzon FC

— RUGBY
RCAB - Fédérale 2

Stade Roger Baudras à 15 h
12 / 02 – RCAB VS RC Rillieux
05 / 03 – RCAB VS Lons-Le-Saunier
26 / 03 – RCAB VS Grand Dôle

— BASKET ABLS - Nationale 1

Palais des sports
24 / 01 à 20 h 00 - ABLS VS Orchies
27 / 01 à 20 h 30 - ABLS VS Kaysersberg
10 / 02 à 20 h 30 - ABLS VS Rouen Métropole Basket
17 / 02 à 20 h - ABLS VS Pont de Cheruy-Charvieu

Skiez avec Natur'Sport

L'association Natur'sport vous propose des sorties ski/montagne vers les plus beaux sommets, au départ d'Andrézieux-Bouthéon (parking du Nautiform).

› **Sam. 28 janv** - L'Alpe d'Huez – Départ à 5 h 20
› **Sam. 28 et dim 29 janv** - Alpe d'Huez-Les 2 Alpes – Départ à 5 h 20
› **Sam. 4 fév** - La Toussuire - Les Sybelles – Départ à 5 h 20
› **Sam. 11 fév** - Les Karellis – Départ 5 h 20
› **Sam. 25 fév.** Les 7 Laux - Prapoutel – Départ à 5 h 40
› **Sam. 4 et dim. 5 mars** - Val Thorens - Aussois – Départ à 5 h
› **Sam. 11 mars** - La Clusaz – Départ à 5 h 20
› **Sam. 18 mars** - Les Arcs – Départ à 5 h
› **Sam. 25 mars** - La Rosière Espace San Bernardo – Départ à 5 h
› **Sam. 1er et dim. 2 avril** Tignes Espace Killy- Méribel Mottaret – Départ à 5 h

+ Informations et réservations sur **www.natur-sport.fr** ou au **06 88 90 11 99**

Création d'entreprise, parlons-en !

JEUDI 2 FÉV. DE 9 H À 11 H
JEUDI 16 MARS DE 9 H À 11 H
Espace numérique public

Envie de vous lancer dans la création d'entreprise ? La Maison d'information et de Formation Emploi Loire Sud (MIFE) en partenariat avec le Relais emploi d'Andrézieux-Bouthéon (REAB) vous propose d'en discuter autour d'un café. Gratuit.

+ Inscriptions au **04 77 01 33 40** ou à **estelle.bruneau@mifeloiresud.org**

29e Salon des vins de Producteurs et de la gastronomie

VEN. 24 FÉV. - 15 H À 22 H ET SAM. 25 FÉV. - 10 H À 19 H
Complexe d'animation des bords de Loire

80 exposants dont 70 vignerons de toutes les régions de France. Restauration sur place. Tarif : 3€ (adulte) avec un verre sérigraphié et un ticket de tombola offerts. Bénéfices du salon reversés au profit des enfants défavorisés.

+ Plus d'infos auprès du Kiwanis club sur **sdv.kiwanis-saint-etienne.fr**

« *Fouilla !!! Parlez-vous gaga ?* »

À PARTIR DU 1ER FÉVRIER

Château de Bouthéon

Exposition accessible en visite libre aux horaires d'ouverture du Château de Bouthéon.

Salon Happytat

VEN. 17 FÉV. 10 H À 21 H
SAM. 18 FÉV. 10 H À 19 H
DIM. 19 FÉV. 10 H À 18 H

Complexe d'animation des bords de Loire

Trois jours pour avoir toutes les clefs en main en matière d'habitat, d'immobilier, d'équipement de la maison et du jardin. Tarif : 2,50 €. Gratuit pour les – 15 ans accompagnés d'un adulte.

+ Plus d'infos sur **salon-happytat.fr**

Loto annuel

SAM. 25 FÉVRIER - 14 H

Salle des fêtes de Bouthéon

+ Renseignements auprès du Club amitié et Loisirs de Bouthéon à **calboutheon@gmail.com** ou au 06 86 78 22 78

Vide-grenier

DIM. 26 FÉVRIER
DE 8 H 30 À 17 H

Salle des fêtes des Bullieux

Organisé par les Pattounes libres.

+ Plus d'infos par courriel à **assolespattouneslibres@gmail.com** ou sur le site **les-pattounes-libres.webnode.fr**

Spectacle

DIM. 26 FÉVRIER - 15H

Théâtre du parc

Comédie musicale par le groupe Corps à Cœur de Villars, cabaret par Eve Y Danse et le groupe de musique de la Fouillouse, au profit de l'Épicerie Solidaire des Quatre Ponts. Tarifs : 10 €, 5 € pour les - 12 ans.

+ Réservations **au 04 77 56 19 69.** Vente des places à l'épicerie solidaire des Quatre Ponts.

Marche/course de l'égalité

DIM. 5 MARS - 9 H 30

Parc de Méons - Saint-Étienne

Dans le cadre des semaines de l'égalité organisées par Saint-Étienne Métropole.

À noter : la Ville d'Andrézieux-Bouthéon propose un départ groupé pour les participants, sur inscription auprès du service animation citoyenne et partenariale au 04 77 55 70 93.

+ Inscriptions sur **logicourse.fr**

Journée internationale des droits de femmes

SAM. 11 MARS - 15 H

Pétanquodrome

Exposition "Femmes et sport" proposée par le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Loire. Rencontres avec sportifs de la commune. Présence de championnes du sport-boules. Initiations sportives, jeux pour enfants et jeux de table sur les droits des femmes et l'égalité femmes/hommes, co-animés avec la ligue de l'enseignement.

+ Plus d'informations courant février sur le site web de la ville et ses réseaux sociaux.

Repas gastronomiques

Château de Bouthéon

JEUDI 9 MARS - 19 H 30

Avec le lycée professionnel hôtelier de Saint-Chamond.

JEUDI 16 MARS - 19 H 30

Avec le lycée professionnel du Haut Forez (Verrières-en-Forez).

+ Réservations auprès du Château de Bouthéon à partir du 1er février.

Don du sang

MER. 15 MARS
DE 15 H 30 À 18 H 30

Salle des Bullieux

Organisé par l'association pour le don de sang bénévole.

+ Privilégiez la prise de rendez-vous sur **dondesang.efs.sante.fr**

Nettoyage citoyen

DU 1ER AU 31 MARS

Dans votre quartier

Envie de rendre votre ville plus belle ? Durant tout le mois de mars, la Ville met à disposition des habitants des gants et sacs à l'accueil de la mairie. Une benne sera disposée devant le complexe d'animation des bords de Loire.

J'aime la Nature... propre !

SAMEDI 4 MARS - 8 H 30

Départ sur l'esplanade du CABL

Prenez part au nettoyage des bords de Loire. Gants et sacs mis à disposition. Casse-croûte offert. Inscriptions au 04 77 55 81 92 ou par mail à **vcordier@andrezieux-boutheon.com**

L'Envolée Verte 22e édition

DIM. 12 MARS DÈS 8 H 30

Départ du CABL

Parcours de randonnée à pied ou à vélo. Circuits VTT de 10 à 70 km Circuits marche de 6 à 25 km. Inscriptions sur place dès 7 h. Plat chaud offert à l'arrivée.

+ Informations sur **www.faccyclo.wixsite.com/clubvelo** ou à **faccyclo@free.fr**

Cher(e)s habitant(e)s,

Depuis quelques années, nous sommes tous confrontés aux mutations accélérées de notre société, que ce soit sur le plan environnemental, énergétique, social, sanitaire, solidaire et tant d'autres aspects qui impactent durablement notre quotidien. Nous écoutons aux infos nos responsables politiques de tous bords s'exprimer sur leurs choix ou visions d'avenir, certains refusant le monde réel, le changement, les réformes. Et la plupart des citoyens continuent d'être soit mélancoliques, pessimistes ou en colère. Insatisfaction chronique. À l'échelle d'une commune, le mot « responsable » prend une réelle dimension et tout son sens, dans les aspects du quotidien.

Responsabilité : *« Fonction, position qui donne des pouvoirs de décision, mais implique que l'on en rende compte »*.

- Responsabilité et rigueur dans l'élaboration du budget 2023 en abordant, sans tabou ni complaisance, les défis auxquels la commune est confrontée et en prenant les décisions justifiées pour l'intérêt général,
- Responsabilité et honnêteté dans la planification de projets structurants, de la mise en œuvre à la conduite des étapes dans le temps, même si cette vision d'avenir dépasse largement la durée du mandat.
- Responsabilité et humanité dans le soutien infaillible aux plus fragiles, aux plus démunis par le biais des structures et associations d'accompagnement.
- Responsabilité et écoute en permettant à tous de faire circuler la parole, sur tous les thèmes, même brûlants.
- Responsabilité et transparence, au cœur de toutes nos actions, avec pour volonté unique de vous rendre compte, sans faille, de toutes les décisions.

Il en va de notre responsabilité.

Nous vous souhaitons une bonne et belle année 2023, juste et solidaire, joyeuse et sportive, chaleureuse et généreuse.

La liste majoritaire

Cher(e)s habitant(e)s,

Les bases de la taxe foncière augmenteront de 7,1% en 2023 car celles-ci sont indexées sur l'inflation. Une bonne nouvelle pour les finances de la commune. Et bien non :

1er effet : le maire décide de rajouter 3 % sur la part communale montant ainsi le surcoût de la Taxe Foncière à 10 % ; justificatifs : baisse des recettes d'investissements et stagnation des recettes.

2e effet: le maire décide ensuite d'augmenter les tarifs municipaux soi-disant qu'ils ne correspondent pas à ce que font les communes voisines.
Exemples :
-Cantine : de 2,10 € à 2,50 € (+20 %)
-Accueil périscolaire (au delà coefficient 1500 tarif plafond) de 1,35 € à 1,43 € (+6 %)
-Médiathèque : de 10 € à 12 € (+ 20 %)

3e effet : le maire fait voter une revalorisation du coût des projets communaux de 2,25 Md€ sans compter les 3,5 Md€ dépensés en plus pour le centre de tir et 1 Md€ supplémentaire pour le stade de l'Envol qui n'a pourtant que 6 ans d'existence.

L'équipe municipale majoritaire augmente nos impôts et augmente nos tarifs communaux ; nous rappelons que le maire, dans sa campagne municipale, a promis de ne pas augmenter les impôts (promesse non tenue), et lors du dernier conseil, il rajoute que les augmentations restent dérisoires (10 % sont donc d'après lui dérisoires). Et enfin les recettes attendues supplémentaires ne sont pas connues : on nage dans l'improvisation.

Mr le Maire dit souvent *"les promesses n'engagent que ceux qui y croient".*

Dans le contexte actuel, nous soutenons l'initiative de l'équipe majoritaire de proposer l'achat groupé d'énergie destinée aux habitants, petites entreprises et commerçants de la commune.

L'équipe Changeons de Cap vous adresse leurs meilleurs vœux pour 2023.

Équipe Changeons de Cap
https://www.facebook.com/changeonsdecap42160

Gardons **le contact** !

SERVICE COMMUNICATION
04 77 55 52 51
communication
@andrezieux-boutheon.com

WEB
andrezieux-boutheon.com

ILLIWAP @42160

FACEBOOK
mairieandrezieuxboutheon

INSTAGRAM
andrezieux_boutheon_officiel

YOUTUBE
Andrézieux-Bouthéon Officiel

LINKEDIN
Ville d'Andrézieux-Bouthéon

ÉCOUTE CITOYENNE
Pour signaler un dysfonctionnement ou une anomalie sur l'espace public

ecoutecitoyenne
@andrezieux-boutheon.com
04 77 55 99 10
Du lundi au vendredi :
9 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h

ou depuis Illiwap
@42160 > Participer > Signaler

CHÂTEAU DE BOUTHÉON
04 77 55 78 00
chateau-boutheon.com

THÉÂTRE DU PARC
04 77 36 26 00
theatreduparc.com

LE KIOSQUE, PÔLE CULTUREL
CONSERVATOIRE **04 77 55 18 14**
MÉDIATHÈQUE **04 77 55 56 30**
mediatheque.lekiosque-poleculturel.com

BIBLIOTHÈQUES
LE PASSAGE - Andrézieux
04 77 36 99 37
CHARLES GABRIEL RICHARD
Bouthéon
04 77 55 42 54
NELUMBO - La Chapelle
04 77 36 66 80

HÔTEL DE VILLE

Lundi - mercredi
8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 18 h
Mardi - jeudi - vendredi
8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h
Samedi (1er et 3e samedi du mois)
9 h - 11 h 30

04 77 55 03 42

POLICE MUNICIPALE BRIGADE VERTE
04 77 55 52 52

CASA
04 77 55 55 46

CCAS
04 77 55 70 89

SERVICE DES SPORTS
04 77 36 24 80

EFI
ESPACE FAMILLES INFO
04 77 55 70 99

CRÈCHE MULTI-ACCUEIL
04 77 55 18 01

RPE
RELAIS PETITE ENFANCE
04 77 55 61 71

REAB
RELAIS EMPLOI DE PROXIMITÉ
06 89 11 27 03

ESPACE NUMÉRIQUE PUBLIC
04 77 55 72 72

CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE
07 64 75 53 64

MANAGER COMMERCE
06 02 08 23 37

Bon à savoir !

Le prochain numéro de *L'Envol Mag* paraîtra début mars. Pour toute demande de parution, merci de nous envoyer vos éléments par mail à communication@andrezieux-boutheon.com avant le 28 janvier. Pour tout renseignement, contactez le 04 77 55 52 51.

ANDREZIEUX-BOUTHEON l'envol

TOURNOI INTERNATIONAL FÉMININ - 60 000 $

DU 23 AU 29 JANVIER 2023

13e ENGIE OPEN Andrézieux-Bouthéon 42

TCAB
Andrézieux-Bouthéon

WorldTennisTour · TEN NIS [UN ÉVÉNEMENT FFT] · TEN NIS LIGUE AUVERGNE RHÔNE ALPES · TEN NIS COMITE LOIRE · TCAB

ENGIE

BNP PARIBAS · Groupama · Domaines et châteaux de Valinches · La Région Auvergne-Rhône-Alpes · Loire LE DÉPARTEMENT · SEM SAINT-ÉTIENNE la métropole

ANDREZIEUX-BOUTHEON l'envol